

Révision N°1 Date: 11/04/2013

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:

Désignation : PACK POLIS.OTEC 5KG H1/100+5KG H1/500
Code produit : 999 0061
Usage normal: AGENT DE POLISSAGE.

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Marquage spécial de certaines préparations:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement:

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

Indications complémentaires:

Préparation / mélange contenant des polymères/élastomères sans risque pour l'environnement et la santé des personnes.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

4 - PREMIERS SECOURS.

Informations générales:

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas d'inhalation:

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

Contact avec la peau:

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

En cas de contact avec les yeux:

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du premier sauveteur.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Agents d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Poudre d'extinction.

Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés:

En cas d'incendie, risque de dégagement de:
Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser une protection respiratoire adéquate
Vêtement de protection.

Indications complémentaires:

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Mesures de précautions individuelles

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Précautions en matière d'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

Procédés de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

Manipulation

Protection contre l'incendie et les explosions:

Le produit n'est pas:
Inflammable. Explosif.

Précautions de manipulation:

Mesures de protection:

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.
Conditions à éviter
Génération/dégagement de poussière

Mesures techniques:

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière :

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition professionnelle:

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection individuelle

Protection oculaire appropriée :

Lunettes de protection hermétiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de : ventilation insuffisante. Aspiration insuffisante.
Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

Informations générales

Aspect:

Couleur:

marron

État:

solide, Granulé

Odeur:

caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Données de sécurité

Masse volumique apparente:

ca.0,7 g/cm³

À °C:

20 °C

Point éclair

Résultats d'essai:

Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.

Température de fusion/plage de fusion: >2000 °C

Solubilité

Solubilité dans l'eau (g/l):

Remarque:

pratiquement insoluble

Propriétés caractéristiques du groupe de substances

Température d'ignition (TAI)

>250 °C

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter

Produits de décomposition dangereux

Matières à éviter

Indications diverses:

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Remarques générales

Absence de données toxicologiques.

Tests toxicologiques

Effets aigus

Toxicité aiguë, par voie orale

>2000 mg/kg

Dose efficace:

DL50:

Espèce:

Rat.

Effet irritant et caustique

Effet irritant sur l'oeil:

Évaluation:

Légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Résultat:

Rougeur conjonctivale.

Effet irritant sur la peau :

Évaluation:

Légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Remarque:

Dans de rares cas, le produit peut provoquer des rougeurs passagères de la peau.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Appréciation générale:

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Autres indications écologiques

Indications diverses:

La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Conditionnement:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Code des déchets produit: 120117

Désignation des déchets:

Matériel de projection de déchets autres que ceux visés à la rubrique 12 01 16

Remarque:

Éliminer en observant les réglementations administratives.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Transport par voie terrestre Remarques

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime Remarques

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien Remarques

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Indications diverses

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

réglementations EU

autres réglementations (UE):

Indications relatives à une limitation de la durée de travail:

Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Mode d'emploi (d'air). –

Classe de danger pour l'eau

Peu polluant (WGK 1)

Commentaire:

Documentation de l'auto-évaluation de classification est fondée, 3a

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s) :

Remarque:

Uniquement pour usages industriels.

Sources de données:

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre,

Son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.